



EMCO



Garantie contre les «ratés» d'installation

GARANTIE LIMITÉE CONTRE LES «RATÉS» D'INSTALLATION

EMCO Enterprises, Inc. (EMCO) garantit que toute pièce perdue ou mal coupée pendant l'installation originale de votre porte sera réparée ou remplacée sans frais dans les quatre-vingt dix (90) jours suivant la date d'achat original. Cette garantie limitée ne s'appliquera pas si la pièce a été mal utilisée, abusée ou modifiée. Les pièces coupées ne figurant pas sur le guide d'installation ou les pièces mal percées ne sont pas couvertes par cette garantie.

Dans l'éventualité où une pièce est perdue ou mal coupée pendant la période de garantie limitée, une preuve d'achat écrite ainsi que le numéro de série de la porte doivent être présentés au service à la clientèle d'EMCO au 1 800 933-3626 dans les quatre-vingt dix (90) jours suivant la date d'achat original. EMCO, à sa discrétion, assurera sans frais la réparation ou le remplacement de la pièce.

EMCO Enterprises, Inc. est une filiale en propriété exclusive d'Andersen Corporation. EMCO fabrique les contre-portes Andersen® et EMCO®. EMCO respecte les garanties limitées couvrant les contre-portes et les portes moustiquaires d'Andersen®. «Andersen», «EMCO» et toutes les autres marques où indiqué sont des marques de commerce d'Andersen Corporation. ©2009 Andersen Corporation. Tous droits réservés.